

# CONSEIL MUNICIPAL DE CAUDROT

## Séance du 16 Octobre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le seize octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur JAUSSERAND Jean-Pierre, Maire.

PRESENTS : Jean-Pierre JAUSSERAND, Roger NETTE, Edouard LENGAIGNE, Raymond VEUX, Odile RAMBAUD, Christine MEROT, Laurence SIMON, Jean-Noël BOYER

EXCUSES : Carole BRAU, Sandrine GARRELIS (Procuration à M. Jausserand), Jean-Paul TROCMET (Procuration à MME SIMON), Sylvie LEGLISE, Bernard DELONG

SECRETAIRE DE SEANCE : Jean-Noël BOYER

Le compte-rendu de la séance précédente est approuvé à l'unanimité.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire invite les membres présents à se lever afin de tenir une minute de silence en la mémoire de leur ami François DUMEAU, conseiller municipal décédé le 3 septembre.

Monsieur le Maire donne également lecture des cartes de condoléances reçues.

### ORDRE DU JOUR

#### [EMPRUNT- Dépenses d'Investissement 2019](#)

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal qu'il vient de recevoir le contrat de prêt et le tableau d'amortissement de la Banque Postale pour un montant de 50 000 € avec un taux à 0.75% sur une durée de 15 ans. Coût total des intérêts 3000 €.

Les échéances seront trimestrielles et d'un montant de 881 €.

Monsieur le Maire rappelle les différents travaux en cours et les projets à venir, à savoir :

Réfection du revêtement de sol du déca Park.

Pose de deux radars pédagogiques :

Un trente mètres après l'intersection de la rue de la tuilerie et de la RD113 en venant de La Réole

Un autre sur la RD 15, 50 mètres avant la première écluse en venant de Castets.

Quelques modifications pour les places de stationnement vont être faites rue du Terré et rue Robert Aucoin pour améliorer quelques endroits précis.

Prévoir le changement du tracteur tondeuse ou adapter un outil-tondeuse sur la balayeuse.

Plusieurs conseillers préconisent l'achat d'une nouvelle machine plutôt que l'outil.

### Décisions Modificatives

Il est nécessaire d'établir une décision modificative pour intégrer en recettes d'investissement le dernier emprunt contracté de 50 000 € moins 100 € de frais de gestion et qui sera reparti en dépenses d'investissements comme suit :

Programme Eclairage Public 6 500 €

Programme Voirie 42 400 €

Programme Ecole 1 000 €

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à l'émission de cette DM.

### Trésor Public

Monsieur GARRIGA Jean-Marc a été désigné nouveau comptable Public pour notre commune, suite à la mise à la retraite de Mme DEGOUY. Il nous sollicite donc pour le versement de son indemnité de conseil et d'aide à la confection des documents budgétaires.

Pour information, monsieur NETTE explique qu'il y a eu un long débat plutôt houleux lors du dernier Comité du Sictom, certains Maires souhaitant ne plus rien payer. Devant le problème insoluble immédiatement, le vote a été reporté.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable au versement de cette indemnité.

### Commission de Contrôle – Liste Electorale

Suite au décès de François DUMEAU, il est nécessaire de procéder à son remplacement au sein de cette commission qui a en charge l'examen des recours administratifs formés par les électeurs ainsi que les inscriptions et les radiations effectuées tout au long de l'année.

Le Conseil Municipal décide de désigner Roger NETTE volontaire pour siéger au sein de cette commission, à compter du 17 Octobre 2019.

### Correspondant Défense

Roger NETTE devient également le correspondant Défense de notre collectivité, à compter du 17 octobre.

### Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférables (CLECT)

Monsieur le Maire explique que la CLECT s'est réunie le 24 septembre dernier pour procéder à l'évaluation des charges relatives à la modification de documents d'urbanisme de certaines communes et à la revalorisation des charges de fonctionnement de la bibliothèque de Loupiac de La Réole.

Un calendrier d'adoption du rapport et de détermination de l'attribution de compensation 2019 a été élaboré.

Le rapport de la CLECT sur l'évaluation du coût des charges liées aux compétences Urbanisme et Réseau de Lecture transférées par certaines communes à la CDC du Réolais en Sud Gironde est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

### Personnel Communal

Comme indiqué dans le précédent compte rendu, un courrier a été adressé au comité technique Paritaire pour son avis sur la modification de la quotité horaire de travail de Corinne LACOSSE qui passerait de 21H/35ème à 25H/35ème.

Monsieur le Maire indique que Catherine JIMENEZ est en arrêt maladie jusqu'au 4 Décembre 2019 et que son départ à la retraite est prévu au 1<sup>er</sup> février 2020.

Madame SIMON fait remarquer qu'il y a actuellement une moyenne de 30 enfants côté maternelle au restaurant scolaire avec deux agents pour s'en occuper, alors que côté primaire il y a 50 enfants avec également que deux agents. Il semblerait logique qu'une agent permute côté primaire pour épauler ses collègues durant l'absence de Cathy JIMENEZ.

### Protection sociale complémentaire SANTE-PREVOYANCE

Suite à la procédure du CDG 33 de mise en concurrence visant à la mise en place d'une convention de participation à la protection sociale complémentaire SANTE et PREVOYANCE avec une prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2020 du personnel des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide d'adhérer et donc de signer une convention tripartite de participation uniquement pour la protection sociale complémentaire SANTE avec le CDG 33 et L'IPSEC mutuelle retenue.

Par ailleurs, la municipalité décide d'octroyer une participation financière de 10 € net par mois et par agent souhaitant adhérer à cette mutuelle.

### Permis de louer

Monsieur le Maire rappelle que ce dispositif qui permet de lutter contre l'habitat indigne, adopté en séance du Conseil Municipal au mois de juin dernier, entrera en vigueur au 12 Décembre 2019.

Un article afin d'informer les administrés sera publié dans le prochain bulletin municipal rappelant qu'il s'agit que d'une procédure de déclaration de mise en location.

Par ailleurs chaque propriétaire recensé dans notre commune ainsi que les notaires et les agences immobilières avec qui nous travaillons, recevront un courrier précisant la mise en place de ce nouveau dispositif.

### REPAS des Aînés

Madame SIMON confirme aux élus la date du repas offert à nos aînés, soit le samedi 14 décembre à midi au foyer rural.

Elle demande à ses collègues de bien vouloir choisir le menu qui sera proposé.

### Vœux de la Municipalité

Monsieur le maire confirme la date du samedi 11 janvier 2020 à 10H30 au foyer rural.

### Cérémonie du 11 Novembre

Celle-ci aura lieu le lundi à 11 Heures au Monument aux morts en présence de la famille Bielsa qui a été sollicitée.

### Taxe Aménagement

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la taxe d'aménagement est actuellement de 4% et souhaiterait l'avis des élus sur une augmentation ou non de ce taux au 1<sup>er</sup> Janvier 2020, sachant que lors de la mise en place du PLUI, le taux sera de 5%.

Le conseil Municipal après discussion décide d'augmenter le taux à 5% à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## Aire de jeux

Monsieur le Maire précise que les structures ont été posées et que les peintures sont pratiquement terminées.

Le bureau VERITAS viendra courant novembre contrôler la structure de la cour maternelle ainsi que les nouveaux jeux du déca Park dès la fin des travaux.

Un panneau annonçant le règlement intérieur de cette aire de jeux et les horaires d'ouverture du site va être implanté prochainement.

## Ecole

Le prochain Conseil d'école aura lieu le 5 Novembre 2019.

Les Elections des représentants des parents d'élèves au Conseil d'école ont eu lieu le 18 octobre.

Une soirée Portes ouvertes a eu lieu le jeudi 17 octobre au sein de l'école, où les parents et les familles pouvaient visiter la nouvelle bibliothèque scolaire.

Gironde numérique propose aux communes de faire un diagnostic de leur équipement numérique au sein des écoles, et nous sollicite pour d'éventuels projets numériques, des aides de l'Etat étant actuellement proposées pour améliorer notre parc informatique.

Monsieur le Maire a donc interrogé Madame La Directrice afin de savoir si l'école avait des projets en ce sens.

## Commerce Ambulant

Monsieur le Maire indique qu'il a été sollicité par différents commerçants ambulants pour un emplacement sur la Place des tilleuls.

Il convient donc de fixer un tarif au mètre linéaire occupé.

Monsieur le Maire propose aux élus le tarif de 0.70 € le mètre linéaire, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Le Conseil Municipal est favorable à cette proposition qui entrera donc en application le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

## SCOT (SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE DU SUD GIRONDE)

Un avis d'enquête publique sur le projet du SCOT en Sud Gironde sera lancé le 4 novembre prochain et jusqu'au 4 décembre inclus.

Des membres de la commission se tiendront à la disposition du public pour les informer et recevoir leurs observations dans différentes permanences, notamment à la mairie de Saint Macaire pour les Caudrotais.

L'information a été diffusée sur le panneau électronique et sur l'affichoir municipal.

## Historique du Territoire

Un universitaire de Bordeaux a édité un ouvrage d'une cinquantaine de pages, représentant l'histoire de notre territoire par commune, lors d'un colloque en 2017.

Cet ouvrage a été présenté à Monsieur le Maire par Monsieur Larrieu de La Réole.

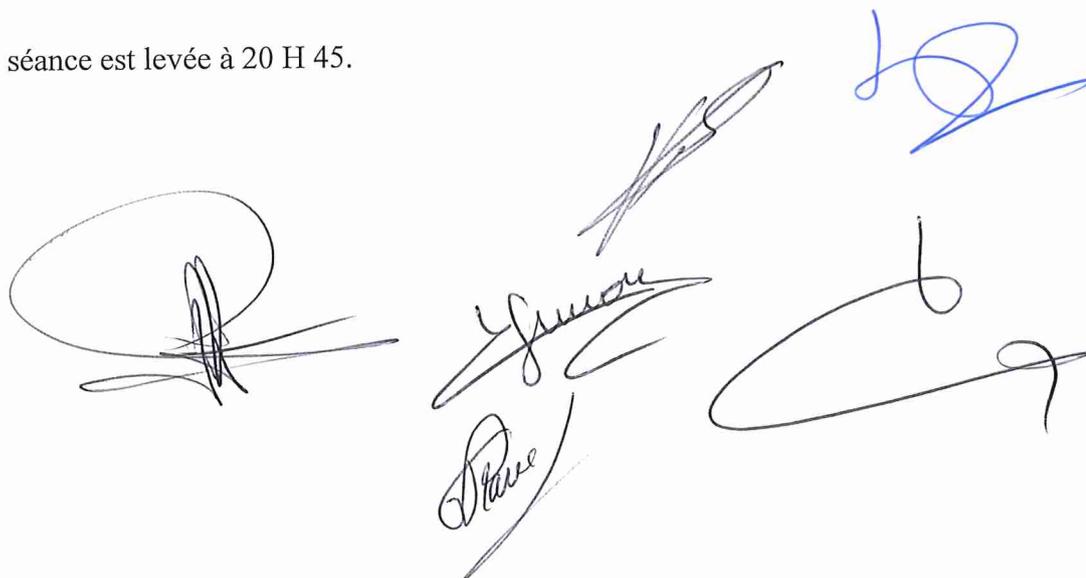
Une dizaine de pages sont consacrées à Caudrot.

On peut y retrouver les ferronneries de CHARLUT du bâtiment du CSC qui donne sur la RD 1113 ainsi que le chœur de l'Eglise classé.

Le Conseil Municipal souhaiterait à l'unanimité, commander 300 ouvrages, le coût de celui-ci étant de 10 € L'unité.

Il pourrait par ailleurs être offert aux aînés de la commune ainsi qu'aux enfants qui partent au collège en fin de classe de CM2.

La séance est levée à 20 H 45.

The image shows five handwritten signatures. On the left is a large, stylized signature in black ink. In the center, there are two smaller signatures in black ink, one above the other. On the right, there is a signature in blue ink at the top and another in black ink below it.